



Convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage

Secrétariat assuré par le Programme des Nations Unies pour l'Environnement



41^{ème} réunion du Comité permanent

Bonn, Allemagne, 27 28 novembre 2013

UNEP/CMS/StC41/16.1

RAPPORT SUR LA GESTION DE L'INFORMATION, LA COMMUNICATION ET LA SENSIBILISATION – 2013

(Document préparé par le Secrétariat PNUE/CMS)

Résumé

Le document ci-joint donne une mise à jour des activités relatives à la gestion de l'information, la communication et la sensibilisation entreprises depuis la dernière réunion du Comité Permanent.

Ces activités ont contribué à la mise en oeuvre des objectifs 1 et 3 du plan stratégique de la CMS (résolution 10.5), assurant que la conservation et la gestion des espèces migratrices soient basées sur la meilleure information possible et l'augmentation du niveau d'engagement des non-Parties prioritaires dans les activités de la CMS.

La résolution 10.7 charge le Secrétariat de renforcer ses activités de communication et de sensibilisation.

L'activité 9 sur la structure et les stratégies futures de la CMS et de la Famille CMS (résolution 10.9) préconise «l'harmonisation et l'interopérabilité de la gestion des informations et des systèmes de rapport si c'est approprié et applicable pour la famille CMS».

La résolution 9.4 sur l'avenir des rapports nationaux invite le Secrétariat à renforcer l'harmonisation des rapports avec les Accords de la CMS.

RAPPORT SUR LA GESTION DE L'INFORMATION, LA COMMUNICATION ET LA SENSIBILISATION - 2013

Mandat

1. **L'Objectif 1 du Plan stratégique 2012-2014 (Résolution 10.5)** est d' « assurer que la conservation et la gestion des espèces migratrices soient basées sur la meilleure information possible ». Cela comprend la collecte et la gestion de données pertinentes sur l'état des espèces et des groupes d'espèces, les menaces auxquelles elles sont confrontées et les mesures prises pour y faire face. En même temps que le Plan stratégique 2006-2014 actualisé, des activités ont été menées en collaboration avec des Parties, le PNUE, des partenaires (ONG, OIG) et les médias pour souligner l'importance des espèces migratrices et le rôle de la CMS aux fins de leur conservation. La communication externe comprend également les tâches entreprises par la Convention pour la réalisation des objectifs d'Aichi pertinents afin de contribuer au développement durable et de réduire le taux de perte de biodiversité.
2. **L'Objectif 3 du Plan stratégique 2012-2014 (Résolution 10.5)** cherche à renforcer le niveau d'engagement des non-Parties prioritaires dans les activités de la CMS et, selon l'indicateur, le nombre de pays qui ont rejoint la CMS et participé aux accords a augmenté.
3. **La Résolution 10.7** charge le Secrétariat de renforcer ses activités de communication et de sensibilisation par le biais du site web, de publications, de campagnes, de la presse et des médias avec l'appui des Ambassadeurs de la CMS. Elle reconnaît également le besoin d'actualiser et de rationaliser la capacité de la Convention à partager l'information.
4. **La Résolution 10.9 sur la structure et les stratégies futures de la CMS et de la Famille CMS, Annexe 1, Activité 9** préconise « l'harmonisation et l'interopérabilité de la gestion des informations et des systèmes de rapport si c'est approprié et applicable pour la famille CMS ». Un groupe de travail spécial composé de représentants de l'AEWA, d'ASCOBANS, de la CMS et d'EUROBATS a été créé pour faire avancer le projet relatif au site web et à la base de données. Le même groupe a appuyé l'utilisation des espaces de travail en ligne. En outre, les Secrétariats œuvrent de concert à la mise en œuvre et à l'amélioration du Système de rapport en ligne de la Famille CMS.
5. **La Résolution 9.4 sur l'avenir des rapports nationaux** invite le Secrétariat à renforcer l'harmonisation des rapports avec les Accords de la CMS et avec d'autres accords internationaux sur la biodiversité moyennant la mise au point de modules communs pour la présentation de rapports, en s'appuyant sur le Groupe de liaison sur la biodiversité et en consultation avec le PNUE-WCMC.

Activités menées depuis la 40^e Réunion du Comité permanent

6. Les paragraphes ci-après font état des progrès accomplis en ce qui concerne les divers aspects des activités de gestion de l'information, de communication et de sensibilisation de la Convention.

Bases de données sur le web

7. Une nouvelle série de bases de données sur le web contenant des données sur les espèces, les pays, les projets, les contacts, les rapports, les publications, les réunions, les documents et les menaces a été mise au point et exploitée en 2012 et 2013 par les secrétariats de la CMS, de

l'AEWA, d'EUROBATS et d'ASCOBANS. Le Secrétariat de la CMS a fait appel aux services d'une société de logiciels pour le développement de sites Web afin de lancer ces bases de données, permettant le stockage, la structuration et la recherche de différents types d'information que le Secrétariat gère et fournit aux Parties et aux partenaires.

8. La mise au point de cette structure harmonisée constitue une amélioration de taille dans la façon dont les secrétariats participants gèrent leurs informations. Cela permet d'effectuer des recherches simples parmi les séries de données à partir de n'importe quel endroit avec accès à l'Internet. Différentes entrées de données peuvent facilement être reliées les unes aux autres en vue d'établir des connexions entre les informations.

9. Des liens vers d'autres entités qui gèrent des informations sur les espèces ont déjà été établis ou le seront durant la nouvelle phase du projet. Cela comprend des données de la liste rouge de l'UICN ainsi que les espèces et les bases de données que la CITES met actuellement au point avec le PNUE-WCMC. Les données provenant de la Famille CMS sont automatiquement stockées dans InforMEA au moyen d'un lien qui a déjà été établi.

Nouveau site de la Famille CMS et de la communauté du web

10. Il a été fait appel au même éditeur de logiciel pour créer les nouveaux sites web de la famille CMS qui remplaceront les sites existants de la CMS, de l'AEWA, d'ASCOBANS, d'EUROBATS et du MdE sur les requins. Chaque Secrétariat reste propriétaire de son propre site, mais les sites sont inter-reliés et connectés au moyen d'une plateforme conjointe de la Famille CMS qui regroupe les informations provenant de tous les Secrétariats.

11. Outre les sections des sites web accessibles au public, un espace avec accès sécurisé sera créé à l'usage des points focaux dans le cadre des activités de renforcement des capacités de la Famille CMS. Cette « communauté virtuelle » comprendra les contenus du Manuel des points focaux nationaux ainsi qu'une plateforme de communication pour faciliter l'échange d'informations et de données d'expérience entre les points focaux. On trouvera de plus amples détails dans le document UNEP/CMS/StC41/16.2 sur le renforcement des capacités.

12. Il est prévu que les nouveaux sites web seront en ligne et consultables à temps pour la COP11 de la CMS. La mise en œuvre des nouveaux sites web de la Famille CMS, notamment la communauté virtuelle, est financée par les contributions du Fonds d'affectation spéciale de la CMS ainsi que d'EUROBATS, de l'AEWA, du MdE de la CMS sur les requins¹, du Bureau de projet d'Abou Dhabi et d'une contribution volontaire de la Finlande.

Espaces de travail en ligne pour les organes consultatifs scientifiques des instruments de la Famille CMS

13. En 2012, le Secrétariat a fait appel aux services d'un consultant pour mettre à jour l'espace de travail déjà en place du Comité technique de l'AEWA et le reproduire pour le Conseil scientifique de la CMS et les Comités consultatifs d'EUROBATS et d'ASCOBANS. Ces espaces de travail sont maintenant utilisés par les membres des organes consultatifs scientifiques et fournissent aux différents groupes de travail un espace de communication sur le web avec accès sécurisé et une zone de travail.

¹ Le MdE de la CMS sur les requins est aimablement financé par la Commission européenne par le biais de l'Accord de coopération stratégique du Programme thématique pour l'environnement et la gestion durable des ressources naturelles, y compris l'énergie (ENRTP) avec le PNUE.

14. En 2013, deux espaces de travail supplémentaires ont été créés pour fournir le même service aux groupes consultatifs pour le MdE Rapaces ainsi que le MdE sur les requins. Tous deux ont déjà un contenu et sont utilisés par les membres. Le personnel du Secrétariat apporte une aide importante aux différents groupes ainsi qu'un soutien technique aux utilisateurs.

Rapports en ligne (Rapports nationaux)

15. Comme indiqué et approuvé à la 40e réunion du Comité permanent, la CMS passera des questionnaires en format Word au système de rapport en ligne pour la COP11 en 2014 en ce qui concerne les besoins de rapports nationaux. Le formulaire de rapport a été mis à jour avec les changements introduits lors de la COP10 et transféré sur le système en ligne. Les données soumises par les pays dans le cycle de rapports précédents ont déjà été insérées dans le formulaire afin de faciliter le travail des points focaux.

16. Il est prévu de revoir le formulaire de rapport pour le cycle de rapports de la COP12 afin de faciliter l'analyse et à la visualisation électroniques des données.

17. En avril 2013, un sous-groupe a été constitué au sein du groupe de gestion de l'information et des connaissances des AME, chargé de faire avancer l'élaboration et le renforcement des systèmes de rapports en ligne pour les AME et de veiller à la mise en place d'approches coordonnées pour la collecte de fonds en faveur de ces projets.

18. Le Secrétariat rappelle aux Parties que la date limite pour la soumission de rapports nationaux est de six mois avant le début de la COP, c'est-à-dire le 31 mai 2014, en supposant que la COP aura lieu à la fin du mois de novembre de cette année-là. La date limite sera communiquée aux Parties en temps opportun.

Outils de communication

19. Le site web de la CMS a été pendant longtemps la principale plateforme de communication du Secrétariat. Durant la période allant d'octobre 2012 à la mi-juillet 2013, le Secrétariat a posté sur le site web plus de 60 nouvelles annonces. La section Media Watch lancée en juillet 2011 est devenue un riche dépôt d'articles intéressant la Convention, une quarantaine d'articles étant ajoutés chaque mois en provenance du monde entier.

20. Afin de tirer le meilleur parti des médias sociaux, la CMS a rejoint Facebook en novembre 2011 fournissant ainsi une plateforme pour l'échange de vues et d'expériences sur les espèces migratrices. En mars 2013, le Secrétariat de la CMS a créé un compte Twitter pour atteindre un public plus vaste grâce à ce réseau. À la mi-juillet 2013, on dénombrait près de 2000 inscrits sur Facebook et 600 sur Twitter. Le contenu du nouveau site web est en cours de développement et de restructuration. Le site web de la CMS et les instruments des médias sociaux fournissent des informations détaillées sur le travail de la Convention, donnent lieu à de nombreux échanges et sont utiles aux représentants de gouvernements, aux autres AME, au public, aux membres de la société civile et aux journalistes. Le Secrétariat continue de publier du matériel audiovisuel sur le canal YouTube de la CMS.

21. Depuis la COP10, le Secrétariat continue d'envoyer des notifications aux Parties. Vingt-quatre notifications ont été publiées entre la 40^e réunion du Comité permanent et le 4 juillet 2013: 6 en 2012 et 18 en 2013.

22. Après la COP10, le Secrétariat a commencé à informer régulièrement les membres du Comité permanent des progrès accomplis dans la mise en application des décisions de la COP10. À

la mi-juillet 2013, un rapport trimestriel avait été envoyé en mai.

Recrutement de nouvelles Parties

23. Le Secrétariat distribue du matériel d'information destiné aux non-Parties, portant notamment sur des profils de pays, le rôle de la CMS, les procédures d'adhésion et des projets pertinents. Depuis la 40^e réunion du Comité permanent, deux nouvelles Parties ont été recrutées: le Royaume du Swaziland et la République de Fidji. En outre, comme les Parties en ont été informées par le biais de « Notifications », plusieurs pays ont signé des MdE.

La presse et les médias

24. Le Secrétariat continue de rehausser le profil de la Convention et son rôle de chef de file dans la conservation des espèces migratrices auprès des principaux médias. Les contacts avec des représentants des médias allemands et internationaux ont été renforcés et étoffés pour une meilleure couverture médiatique des activités et des campagnes de la CMS.

25. Des communiqués de presse sur les réunions, les conférences, les activités de sensibilisation et les campagnes, les publications et les questions de conservation des espèces visées par la CMS sont diffusés auprès des publics cibles dans les langues de travail du Secrétariat et en allemand, le cas échéant. Le Secrétariat travaille avec le Siège du PNUE et avec ses Bureaux régionaux pour l'Europe, l'Afrique et l'Amérique du Nord ainsi qu'avec le Centre régional d'information des Nations Unies à Bonn et le Centre d'information des Nations Unies à Canberra. En outre, il commence à collaborer avec le Bureau régional du PNUE pour l'Afrique de l'Ouest dans le but de renforcer la visibilité de la CMS dans les régions en distribuant des articles d'actualité d'intérêt pour la région en 2013. Afin de mieux faire connaître la CMS en tant qu'instrument efficace pour la conservation, les éditoriaux du Secrétaire exécutif ont été publiés dans les médias anglais, français, espagnols et allemands pour ce qui concerne les questions sensibles. Des interviews sont organisées auprès du personnel de la CMS pour obtenir des informations fiables et à jour sur les activités de la Convention.

Publications

26. Donnant suite à la campagne réussie Année de la chauve-souris, et grâce à une contribution généreuse de la Suisse pour cette campagne, le Secrétariat a publié en ligne « Bats around the world » (Les chauve-souris dans le monde) dans le but de sensibiliser davantage aux chauves-souris. Le document est disponible à l'adresse: www.cms.int/bats-around-the-world.

27. Trois numéros du Bulletin de la CMS ont été publiés et distribués par le Secrétariat à intervalles réguliers en 2013. En outre, ces Bulletins sont aussi distribués par les Bureaux régionaux compétents du PNUE.

28. Le Secrétariat continue de publier la Série technique pour fournir des avis aux décideurs et aux responsables de la conservation dans divers domaines. *Conserving cetaceans and manatees in the western African region* (« La conservation des cétacés et des lamantins dans la région ouest-africaine ») (Série technique de la CMS N° 26) a été publié en anglais, en français et en espagnol. La publication *A Review of Migratory Bird Flyways and Priorities for Management* (Examen des voies de migration des oiseaux et priorités en matière de gestion) (Série technique de la CMS N° 27) contient un examen des instruments de gestion utilisés aujourd'hui dans le monde, une revue des connaissances actuelles sur les voies de migration des oiseaux et les options disponibles.

29. La CMS contribue à des publications externes comme le Bulletin du PNUE pour l'Europe,

le Rapport annuel du PNUE, où elle a été mise en valeur, Biodiversity Policy & Practice (Politiques et pratiques en matière de biodiversité), une base de connaissances concernant les activités des Nations Unies et intergouvernementales sur les politiques en matière de biodiversité par les Services des rapports de l'Institut international du développement durable (IIDD) et le Bulletin de l'UICN sur les espèces. En outre, le Secrétariat a produit une fiche thématique « *Espèces migratrices et désertification* » en anglais, français et espagnol en collaboration avec le Secrétariat de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification.

30. Le champ d'action de la CMS est élargi afin de couvrir tous les Mémoires d'entente et les thèmes qui touchent à la conservation des espèces migratrices.

Campagnes

31. Sous la houlette du Secrétariat de la CMS, la Campagne pour l'Année de la Chauve-souris (2011-2012) a été organisée pour encourager l'établissement de nouveaux groupes de conservation, notamment hors de l'Europe, afin de faire prendre conscience de la nécessité de protéger les chauves-souris. Pendant la campagne, des écoles, des universités, des musées, des groupes de conservation et d'autres initiatives ont agi de concert avec le Secrétariat pour améliorer l'état de conservation des chauves-souris.

32. Les 11 et 12 mai, plus de 350 événements ont eu lieu dans 88 pays pour célébrer la Journée mondiale des oiseaux migrateurs, notamment des festivals des oiseaux, des programmes éducatifs, des présentations, des projections de films et des sorties d'observation des oiseaux. Le thème de cette année « Des réseaux pour les oiseaux migrateurs » a souligné l'importance des réseaux écologiques ainsi que des réseaux formés par des gouvernements, des organisations pour la conservation et des individus pour la survie des oiseaux migrateurs. Pour la première fois, le Secrétaire général Ban Ki-moon et le Directeur exécutif du PNUE, Achim Steiner, ont fait une déclaration attribuant ainsi la plus haute importance à la campagne.

33. Un concert de charité à Bonn en faveur du projet pour la grue royale et les célébrations au lac Elementaita au Kenya ont été les événements phares. La campagne de cette année a été organisée conjointement par les Secrétariats de l'AEWA et de la CMS.

Ambassadeurs de la CMS

34. Selon les directives formulées par le Comité permanent à sa 37^e Réunion, les ambassadeurs de la CMS appuient les activités de sensibilisation du Secrétariat et plaident la cause de la conservation auprès du public. Ils profitent des occasions offertes durant leurs voyages pour promouvoir la Convention et les questions liées aux espèces migratrices à l'échelle mondiale et utilisent leurs vastes réseaux de contacts qui œuvrent pour la conservation.

35. Le Secrétariat envisage d'élargir les activités et l'aire géographique de compétence des ambassadeurs déjà en place et futurs et invite les Membres à soumettre leurs suggestions pour de nouveaux ambassadeurs potentiels provenant de leur région, qui savent faire passer dans les médias le message témoignant du savoir et de la crédibilité de la CMS en matière de conservation des espèces.

36. Signalons en particulier les activités menées par les Ambassadeurs suivants:

- Ian Redmond (OBE), qui a fait l'objet d'un article dans l'*Economist* en mai, pour l'histoire de la destruction et de l'extinction des espèces.
- Stanley Johnson, qui continue de faire de longs voyages et d'écrire sur des

questions concernant l'environnement et la faune sauvage. Il a également contribué au nouveau livre « United Nations Environment Programme: the first forty years », (Programme des Nations Unies pour l'environnement: les quarante premières années), publié en février, qui comprend une section sur la genèse de la CMS à Bonn, puis des instruments de la Convention. En août 2012, il a présenté « Where the wild things were » sur ses expériences de voyages à travers la planète pour une rencontre face-à-face avec des espèces menacées couvertes par la CMS.

- Kuki Gallmann, qui a participé à la célébration de la Journée mondiale des oiseaux migrateurs en mai 2013 sur les rives du lac Elementaita au Kenya, pour faire prendre conscience de la nécessité de conserver les oiseaux migrateurs et leurs habitats.

Action requise:

Le Comité permanent est invité à:

- i.) Prendre note des progrès accomplis, tels que décrits dans ce document, et formuler des observations à cet égard;
- ii.) Formuler des observations et des suggestions afin d'aider le Secrétariat à s'orienter dans l'exécution de ses activités de sensibilisation, de communication et de gestion de l'information durant la période intersessions.